

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 5 avril 2022**

**Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le cinq avril deux mil vingt-deux, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.**

**Présents :** Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Xavier Collonge, Adrien Carret, Mirabelle Rousset-Charensol, Alain Arnaud, Ludovic Batteur, Damien Lamboley, Maryline Trichard

Damien Lamboley a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 30 mars 2022

**Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

### **I. AFFAIRES DIVERSES**

#### **Affaires scolaires**

##### **1. Commission scolaire du 14 mars**

Myriam Perrin présente le compte-rendu de la commission :

- organisation du temps d'échange sur l'EFT du jeudi 14 avril à 18h30 pour les élèves de maternelles et CP. Suite à l'envoi d'une invitation, 18 personnes se sont inscrites. Des parents non disponibles prendront part aux prochaines sessions. Le membre du conseil sont également invités à cette séance.
- la boîte à paroles a été mise en place. Les enfants ont pu poser leur question puis des temps d'échange par classe ont été réalisés pour qu'ils puissent trouver ensemble des solutions.
- le conseil municipal des jeunes : un sondage à destination des 10-20 ans a été élaboré afin de recueillir l'intérêt de poursuivre la démarche. Quelques modifications sont apportées au formulaire.

##### **2. Conseil d'école du 28 mars**

Myriam Perrin présente le compte rendu sur le fonctionnement de l'école, l'hygiène et la sécurité, les actions pédagogiques et le périscolaire. 128 élèves sont prévus à la rentrée 2022. Le protocole sanitaire est passé en niveau 1. Les séances de piscine débutent le 7 avril pour les élèves de CP-CE1-CE2.

Un défaut de fabrication sur le surfaçage des dalles du jeu de l'école maternelle a été constaté par le fabricant. Il doit nous faire parvenir une peinture à appliquer dessus pour y remédier.

#### **Personnel communal**

##### **1. Reprise temps partiel**

Fanny Reynaud a repris son poste à 80 % à l'issue de son congé maternité le 1<sup>er</sup> avril 2022. Mme POULFORT Mathilde a été recrutée du 31 mars au 6 juillet 2022 pour effectuer le ménage de l'école tous les soirs de 16h30 à 18h15.

## **Divers**

### **1. Groupement achat produits locaux**

Jean-Claude Desbat présente la liste des producteurs. L'accord de la personne qui gère le LOCAVOR d'Arnas a été nécessaire pour autoriser notre création. Nous avons actuellement plus de 100 foyers inscrits. Le lancement est prévu pour le vendredi 22 avril avec la participation du Patriote et du Progrès. Les commandes devraient débutées à compter du 15 avril. Les personnes inscrites recevront un mail d'information.

### **2. Elections**

Monsieur Le Maire rappelle les tours de rôle pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril ainsi que les règles relatives à la tenue du bureau de vote.

### **3. Conflit en Ukraine**

Vu l'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'urgence de la situation,

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs semaines l'Ukraine, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne.

Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisées pour accompagner la population soumise à cette situation de guerre.

Sensible aux drames humains que ce conflit engendre, la commune de Vaux-en-Beaujolais tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien. La commune de Vaux-en-Beaujolais souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité international qui se met en place.

Aussi, il est proposé au conseil municipal de soutenir les victimes de la guerre en Ukraine, dans la mesure des capacités de la collectivité, de la manière suivante :

- collecter du matériel en mettant en place tous les partenariats nécessaires
- faire un don d'un montant de 1 150 € à Médecins sans frontières

Après avoir entendu ce rapport, il est demandé à l'Assemblée de soutenir les victimes de la guerre en Ukraine, dans la mesure des capacités de la collectivité, de la manière suivante :

- Par la collecte du matériel en mettant en place tous les partenariats nécessaires
- Par un don d'un montant de 1 150 € auprès de Médecins sans frontières
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération,

### **4. 8 mai**

Le défilé aura lieu à 11 h devant le monument au mort avec le dépôt d'une gerbe suivi d'un vin d'honneur. Une participation des enfants de l'école sera sollicitée.

### **5. Noms Burlesques**

Le rassemblement des communes aux Noms Burlesques 2022 se déroulera les 27 et 28 août 2022 à Bourgnonague (Lot et Garonne). Le dossier d'inscription sera transmis courant avril.

### **6. Journée de l'environnement**

En raison des conditions météorologiques, la journée de l'environnement du 2 avril a dû être annulée. Il est proposé de la reporter au 30 avril.

## II. FINANCES

### 1. Sécurisation de l'école Bernard Pivot

Les chiffrages de l'entreprise ACRT s'élève à :

- 8 299 € HT pour le dispositif alerte attentat
- 4 730.70 € HT pour l'installation de 5 caméras de vidéoprotection

Une visite sur place a eu lieu le lundi 21 mars avec le référent sureté de la gendarmerie qui a émis un avis favorable avec les préconisations suivantes : installation d'éclairage à détection, protection des caméras, hauteur des portails d'accès, suppression des facilitateurs d'escalade.

Une demande d'autorisation pour l'installation du système de vidéoprotection est en cours auprès de la Préfecture.

Une demande d'aide au titre du Fonds Interministériel Pour la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) a été déposée à hauteur de 50 % soit 6 515 €.

Il est proposé de valider le dispositif de vidéoprotection pour qu'il puisse être installé avant l'été et d'attendre le retour de la subvention pour l'alerte attentat. Le conseil valide cette proposition.

### 2. SYDER

Le chiffrage de la tranche 2 pour l'enfouissement des réseaux sur la route de la Cime s'élève à 173 200 € dont 105 975 € à la charge de la commune en cas de paiement en une seule fois. Une étude est demandée auprès du service des impôts pour la fiscalisation de cette somme. Si cette solution n'est pas retenue, il sera proposé de faire un emprunt.

### 3. Amendes de police

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de valider les opérations programmées relatives à la circulation routière.

Il explique que tous les ans, le président du conseil départemental sollicite les communes de moins de 10 000 habitants pour monter des dossiers de demandes d'aide au titre des amendes de police qui concerne les travaux réalisés pour la mise en place de plan de circulation, la création de parking, installation de signaux lumineux, de signalisation horizontale...

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré **décide de solliciter une subvention au titre des amendes de police pour la réalisation de marquage au sol dont les travaux sont estimés à 2 684.88 HT.**

## III. BATIMENTS COMMUNAUX

### 1. Informations

Jean-Paul de Vermont présente les devis d'étude pour le déplacement de la pissotière :

- Etude de la structure : 1 440 €
- Etude de l'ancrage : 3 600 €

Une comparaison sera faite avec d'autres prestataires.

L'habillage du mur du caveau a été réalisé par l'entreprise DUBOST. En complément, Benoît Gaillard a installé des plaques au plafond.

Une rampe sera installée dans les escaliers d'accès du logement de la Poste.

## V. ENVIRONNEMENT

## Voirie

### 1. Aménagement du Bourg

Jean-Claude Desbat présente le principe d'aménagement sur le Haut du Bourg :

- Cheminement piétonnier du parking du cimetière jusqu'à l'Echanson. Renfort du talus et installation d'une barrière sur la partie de l'Echanson à l'école. Les contacts sont en cours avec les propriétaires pour l'achat de terrain.
- Ecluse et plateau surélevé au niveau du Carrefour avec la rue du Vieux Bourg
- Plusieurs solutions sur le croisement de la rue Claude Brailion : installation de stop, réalisation de chicane, plateau surélevé.

Une rencontre avec un architecte paysager est prévue la semaine prochaine pour étudier l'aménagement du virage de l'école. Xavier Collonge précise qu'il est possible de solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau pour cette partie.

Le conseil se réunira le vendredi 22 avril à 19h30 pour étudier et valider les propositions et solliciter les demandes de subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département.

## Urbanisme

### 1. Permis de construire

PC0692572200001 – 75 rue du Chardon – AE 156 – PHILIBERT Christelle et Alain

Construction d'une maison individuelle – **Le conseil émet un avis favorable** (précision à demander sur le RAL)

PC0692572000012 – Rue des Muïds – AC 254-257-466-467 – DEBISE Immobilier

Suppression de la terrasse extérieure - **Le conseil émet un avis favorable**

### 2. Déclarations préalables

DP0692572200004 – 110, chemin des Plagnes – AC 198 – BONNAMOUR Valérie

Création de 2 ouvertures - **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572200005 – 75 rue du Chardon – AE 156 – PHILIBERT Christelle et Alain

Division en vue de construire - **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572200006 – 121 rue Gabriel Chevallier – AB 14 – TARRIT Yann

Remplacement des volets – RAL conforme au nuancier –

**Avis favorable des ABF - Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572200007 – 1402 route de St Cyr – AM 352 – VAXELAIRE Stéphane

Pose de 2 fenêtres de toit - **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572200008 – 155 rue du Chardon – AE 164 – ANDRIETTI Arnaud

Changement porte d'entrée - **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572200009 – 119 allée de Chatel – AI 35 – CHAVANIS Muriel

Changement de portail - **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572200010 – 456 route de la Cime – AB 254 – MATHEY Bernard

Installation photovoltaïque sur toiture - **Dossier soumis à l'accord de l'ABF.**

DP0692572200011 – 370 rue de la Maison Jaune – AM 289 – SZTACH Anthony

Clôture de terrain - **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572200012 – 489 route de la Cime – AB 345

Transformation du garage en habitation + création garage - **Dossier soumis à l'accord de l'ABF.**

### 3. Certificats d'urbanisme

CU0692572200038 – Le Sotison – AL 469

CU0692572200039 – 244 rue Claude Brailion – AB 65

#### **4. SAFER**

La SAFER informe des ventes de propriétés sur la commune.

#### **5. Contentieux**

Dans le cadre du recours du Préfet contre le permis de construire de Cédric et Sandra Dulac, le Tribunal administratif de Lyon nous informe que l'audience aura lieu le 7 avril à 10h. La commune sera représentée par Maître PYANET.

### **VI. SYNDICATS INTECOMMUNAUX**

#### **1. SIECB**

Jean-Claude Desbat présente les comptes-rendus des conseils syndicaux du 8 février et du 23 mars 2022.

#### **2. CAVBS**

Jean-Charles Perrin présente le compte rendu du conseil communautaire du 24 février.

### **VII. QUESTIONS DIVERSES**

- Jean-Charles Perrin informe qu'une convention d'occupation des lieux sera conclue avec L'Echanson suite aux travaux d'installation de la terrasse.
- Sandrine Bessenay informe que le panneau Clochemerle en haut du Bourg n'est plus visible à cause de la végétation. Celui-ci se trouve sur une parcelle privée et appartient au Gosier Sec.
- Jean-Charles Perrin donne lecture d'un mail de l'Association des Amis de Clochemerle sollicitant une subvention. Une demande de précision sur l'état des comptes sera demandée.
- La commission environnement se réunit samedi 9 avril à 9 h pour la peinture.
- Jean-Charles Perrin informe des montants des dotations reçues :
  - Dotation Générale de fonctionnement : 84 313 €
  - Dotation de solidarité rurale : 32 865 €
  - Dotation nationale de péréquation : 10 490 €
- Prochains conseils municipaux : 22 avril 2022 à 19h30 et 3 mai à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22 heures 45